

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

17 DECEMBRE 2025

DATE DE CONVOCATION

04/12/2025

DATE D'AFFICHAGE

04/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de décembre à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de FORMERIE, présidé par Monsieur William BOUS.

### PRÉSENTS :

William BOUS	Jean-Paul SOULEZ	Martine CAYRE
Joël HUCLEUX	Laure DESENDER	Hervé LEVEAU
Josiane DELOFFE	Jean-Claude ROLAND	Alain GILLES
Gérard FOUCARD	Sylvie LEFEBVRE	Christelle PLE
Hélène TELLIER	Jérôme HUCLEUX	Jérôme LECOEUR

ABSENT NON EXCUSÉ : 0.

### ABSENTS EXCUSÉS :

Nathalie FERRAND

Laurent PLACE

Sandrine SOUCHET

Jennifer VERTHY

Marylène DELATRE	donne pouvoir à	Martine CAYRE
Maryse FLANDRE	donne pouvoir à	Gérard FOUCARD

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Hélène TELLIER et Jérôme LECOEUR

## ORDRE DU JOUR

1. **VENTE BOIS**
2. **DEMANDE SUBVENTIONS 2026**
3. **TARIFS COMMUNAUX 2026**

- 4. TARIFS OASIS 2026**
  - 5. REMBOURSEMENT AGENT**
  - 6. RÉVISION DES STATUTS DU SE 60**
  - 7. RÈGLEMENT SALLES DES FÊTES**
  - 8. DEMANDE SUBVENTIONS POUR CLASSES DE DÉCOUVERTE**
- INFORMATIONS GÉNÉRALES**
- QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire demande aux membres présents leur accord pour inscrire à l'ordre du jour les points supplémentaires suivants :

- **AVENANTS AU MARCHE D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE**
- **MODIFICATION ADHESION 2026 CINE RURAL**

A l'unanimité, l'ensemble du Conseil municipal donne son accord.

## **1. VENTE BOIS**

Suite à l'acquisition de la propriété sise 3 rue de l'Eglise à Formerie, la commune a abattu les nombreux arbres qui étaient sur le terrain.

Monsieur le Maire propose de vendre le bois en bois de chauffage aux particuliers habitant la commune.

La vente sera organisée fin janvier, début février.

Le prix du stère a été défini à 25 € par les membres du Conseil Municipal.

Une information sera transmise aux formions pour la vente sur le site de la commune, sur le tableau et sur le bulletin municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

## **2. DEMANDE SUBVENTIONS 2026**

Monsieur le Maire propose de retenir les programmes suivants au titre de la DETR, du Conseil Départemental et de la CCPV pour 2026 :

Programmes	Montants estimés HT	Subvention du Département sollicitée	DETR sollicitée	Fonds de concours de la CCPV sollicitée
Travaux liés aux économies d'énergie à l'école élémentaire 2 <sup>ème</sup> tranche	205 471 €	Priorité 1 37 % +10 %	Priorité 1 DETR 40 à 45 %	
Aménagement de la rue Georges Clémenceau pour accès à la maison médicale	106 940 €	Priorité 2 37 % +10 %		Priorité 1
Création d'une salle climatisée pour personnes vulnérables	239 200 €	Priorité 3 96 680 €	Priorité 2 DETR 40 à 45 %	

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

### 3. TARIFS COMMUNAUX 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revoir les tarifs qui seront applicables du 01/01/2026 et jusqu'au 31/12/2026, sauf crédits scolaires et autres crédits scolaires qui s'appliquent de septembre 2026 à août 2027.

Voir *annexe 1*.

### 4. TARIFS OASIS 2026

Chaque année, la commune doit délibérer pour préciser le mode de tarification pour le périscolaire et le centre de loisirs sans hébergement pour 2026.

#### Proposition :

Maintien tarifs et mode de tarification de 2025 soit :

Barème 2	Ressources mensuelles	Ressources mensuelles	Ressources mensuelles
	< à 550 €	de 551 € à 3 200 €	> à 3 200 €
1 enfant à charge	1.54	0.30% des RM par jour	9.60
2 enfants à charge	1.44	0.28% des RM par jour	9.00
3 enfants à charge	1.33	0.26% des RM par jour	8.40
4 enfants à charge et plus	1.23	0.24% des RM par jour	7.70

- Application du barème 2 de la Caisse d'allocations familiales pour l'année 2026 pour les enfants de FORMERIE,
- facturer 15% de plus aux familles n'habitant pas la commune, sous réserve des places disponibles et de l'accord de la commune de participer aux frais financiers.
- Le goûter est facturé 1.30 € en plus

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

## 5. REMBOURSEMENT AGENT :

Monsieur Eric PLE devait renouveler son permis poids lourds pour la commune une nouvelle fois car il a atteint l'âge de 60 ans.

Il a dû avancer les frais pour un montant de 45.90 € qu'il convient de lui rembourser sur justificatifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser l'agent.

## 6. REVISION DES STATUTS DU SE60 :

Monsieur le Maire informe que le SE 60 a adopté, lors de son Conseil syndical du 25 novembre 2025, une délibération visant à modifier ses statuts.

La modification des statuts porte principalement sur :

- 1) L'amélioration de la gouvernance, de la représentativité et l'atteinte du quorum
  - Réduction du nombre de délégués au sein du Comité syndical : passage de 133 à 106.
  - Réorganisation des Secteurs Locaux d'Énergie (SLE) : passage de 5 SLE Ville à 3.
  - Cela passe par une nouvelle méthode de calcul des délégués :
    - SLE communes : 1 délégué par tranche de 7 500 habitants et 1 délégué pour 15 communes ;
    - SLE villes (communes > 25 000 habitants) : 1 délégué par seuil de 15 000 habitants ;
    - Un délégué par EPCI.

2) La modernisation de l'objet du syndicat

- Intégration des nouveaux enjeux énergétiques et de décarbonation.

3) La clarification des droits à agir

- Concernant les travaux et la maintenance de l'éclairage public ;
- L'intervention sur les lignes de télécommunication ;
- Le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

4) L'actualisation et l'ajout de compétences complémentaires (article 5)

- Ajout d'activités complémentaires :
  - Objets et réseaux d'objets connectés ;
  - Projets d'autoconsommation, incluant la mise en place de la PMO (Personne Morale Organisatrice).

5) Faciliter la mise à jour des annexes

- Ajout de la possibilité de modifier la liste des membres et des compétences transférées sans recourir à une procédure lourde de modification statutaire.

Il est à noter que les évolutions relatives à la gouvernance ne seront applicables qu'à compter des prochaines élections municipales.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-28, L.5211-17, L.5211-20 et L.5711-1 à L.5711-6 ;

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 2 juin 1995 portant création du syndicat d'électricité du département de l'Oise ;

Vu les statuts du SE 60, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral portant adhésion de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis et de la Communauté de communes du Pays Noyonnais au Syndicat d'Énergie de l'Oise, en date du 23 juillet 2024 ;

Vu la délibération du Syndicat d'Énergie de l'Oise du 25 novembre 2025 portant modification statutaire ;

Considérant la nécessité de moderniser les statuts du Syndicat et de lui permettre d'assurer, avec flexibilité, l'ensemble de ses missions ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

Article 1 : D'ADOPTER le projet de statuts tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 : DE DEMANDER à Monsieur le Maire de procéder à la notification de la présente délibération :

- au Président du SE 60 ;
- au contrôle de légalité de la préfecture du département.

## 7. REGLEMENT SALLES DES FETES

Monsieur le Maire propose de rajouter la phrase suivante dans le règlement des salles des fêtes :

Suite à la nouvelle réglementation concernant le ramassage des ordures ménagères, les particuliers et les associations sont tenus de reprendre leurs déchets ménagers (penser à amener des sacs poubelle).

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Voir *annexe 2*.

## 8. DEMANDE SUBVENTIONS POUR CLASSES DE DECOUVERTE :

- **Classe de découverte à Verdun :**

Madame Padot, enseignante en CE2/CM2 souhaite organiser une classe découverte intitulée « Classe Mémoire » du 04 au 07/05/26 à Verdun.

7 enfants de Formerie sont concernés.

Une aide pour le Souvenir Français a été sollicitée et un repas dansant est prévu.

Coût : 3 900.94 € + transport (1097 €) = 4 997.94 €

- **Classe de découverte à Bois Guilbert :**

Mesdames Baillivet et Touzel, enseignantes en classes de CP/CE1 et CE2 souhaitent organiser une classe découverte à Bois Guilbert du 4 au 07/05/2025.

23 enfants de Formerie sont concernés.

Les élèves participeront à différentes activités : initiation à l'équitation et ateliers pédagogiques

Une participation de 300 € a été demandée aux familles.

Coût du séjour : 9 730 €

Transport : 633 €

Total : 10 363 €

Monsieur le Maire propose que la commune participe à hauteur de 180 € par enfant.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

## 9. AVENANTS AU MARCHE D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE

Monsieur le Maire propose les avenants suivants :

Lot	objet	Entreprise	Montant HT du marché initial	Avenant
1	Curage – gros œuvre	LHOTELLIER BATIMENT	328 524.23 €	+ 4 200.00 € Pour création d'un SAS d'entrée
3	Menuiseries extérieures aluminium - métallerie	SARL DACHEUX	56 905.57 €	+ 13 513.59 € Pour création d'un SAS d'entrée
5	Plomberie – chauffage - ventilation	SAS SOVIMEF	88 500.00 €	+ 3 513.47 € Pour passage en aérien du réseau d'eau froide de plomberie
5	Plomberie – chauffage - ventilation	SAS SOVIMEF	88 500.00 €	+ 1 156.78 € Changement type de chauffe-eau, vasques et robinetterie

Après avoir présenté les différents avenants, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes des avenants et autorise Monsieur le Maire à les signer.

## 10.MODIFICATION ADHESION 2026 AU CINE RURAL :

Monsieur le Maire informe les élus d'une erreur lors du dernier conseil.  
L'adhésion au CINE RURAL pour 2026 est de 528 € et non 1898 € (erreur imprimé).

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Nombre d'actes en urbanisme :**

	2023	2024	2025
Déclarations préalables	28	35	42
Certificats d'urbanisme	36	51	37
Permis de construire	2	7	2
Permis d'aménager	1	1	1
Permis de démolir	3	1	1
Autorisations préalables pose enseignes	0	0	1

- **Déclarations d'intention d'aliéner :**

Date demande	adresse du bien	type de bien
08/12/2025	9 rue du Presbytère	habitation
11/12/2025	Chemin de Villedieu	pâturage

- **PLUi** : enquête publique du 16/12/2025 au 16/01/2026
- **Cartes d'identité et passeports** : 472 délivrés à ce jour en 2025.
- **Arbre de Noël 2025 et voeux du 9/01/2026** : un point est fait pour l'organisation de ces manifestations.
- **Prochaine date du Conseil Municipal** : fin janvier
- **Commission de travaux et vente de bois** : début février
- **ACPF** : un calendrier de l'Avent a été installé dans le hall de la mairie et une calèche avec le Père Noël sera présente dans la commune samedi 20 décembre et mercredi 24 décembre.

## QUESTIONS DIVERSES

Sylvie LEFEBVRE

a beaucoup apprécié le marché de Noël et les exposants.  
Le repas était copieux.

Gérard FOUCARD

demande quand va partir le véhicule stationné sur le parking de la route d'Haucourt.  
Monsieur le Maire lui répond que le propriétaire du véhicule est décédé et que le notaire doit se charger de faire évacuer le véhicule devenu épave.

Jean-Claude ROLAND

invite les élus à venir mardi 23 décembre à partir de 14h aux Restos du Cœur pour la distribution des jouets. Une tombola gratuite sera également organisée. Des crêpes et des boissons seront offertes.

a participé à la commission communale de la révision de la liste électorale le 12 décembre.

Jean-Claude ROLAND

demande si Monsieur le Maire va se représenter aux prochaines élections municipales.

Monsieur le Maire donnera sa réponse le 23 décembre.

Hervé LEVEAU

demande aux élus s'ils ont eu des réclamations ou remarques lors de la distribution des colis.

Une seule personne s'est plainte.

Jean-Paul SOULEZ

informe les élus que le téléthon a rapporté 1 649 €.

demande la liste des personnes présentes au repas lors des vœux.

Séance terminée à 21h50.

<b>PRÉNOMS</b>	<b>NOMS</b>	<b>QUALITÉS</b>	<b>Présent(e)s</b>	<b>Absent(e)s</b>	<b>Signatures</b>
William	BOUS	Maire	X		
Jean-Paul	SOULEZ	1 <sup>er</sup> adjoint	X		
Martine	CAYRE	2 <sup>ème</sup> adjointe	X		
Joël	HUCLEUX	3 <sup>ème</sup> adjoint	X		
Laure	DESENDER	4 <sup>ème</sup> adjointe	X		
Hervé	LEVEAU	5 <sup>ème</sup> adjoint	X		
Josiane	DELOFFE	Conseillère municipale	X		
Jean-Claude	ROLAND	Conseiller municipal	X		
Alain	GILLES	Conseiller municipal	X		
Gérard	FOUCARD	Conseiller municipal	X		
Marylène	DELATRE	Conseillère municipale		X	
Maryse	FLANDRE	Conseillère municipale		X	
Sylvie	LEFEBVRE	Conseillère municipale	X		
Christelle	PLÉ	Conseillère municipale	X		
Nathalie	FERRAND	Conseillère municipale		X	
Hélène	TELLIER	Conseillère municipale	X		
Laurent	PLACE	Conseiller municipal		X	
Sandrine	SOUCHET	Conseillère municipale		X	
Jérôme	HUCLEUX	Conseiller municipal	X		
Jérôme	LECOEUR	Conseiller municipal	X		
Jennifer	VERTHY	Conseillère municipale		X	